conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision

02.04.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Copper(II) nitrate trihydrate

FDS-nombre 00000020736

Type de produit Substance

: SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006. Remarques

Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006,

il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de l'exposition ni une caractérisation des risques.

Nom Chimique Copper(II) nitrate trihydrate

No.-CAS 10031-43-3

Numéro d'Enregistrement

**REACH** 

01-2119969290-34

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la Substances chimiques de laboratoire

substance/du mélange

Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Honeywell Specialty Honeywell International, Inc.

> Chemicals Seelze 115 Tabor Road

**GmbH** Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 **USA** 

Allemagne (49) 5137-999 0

30926 Seelze

Téléphone Téléfax (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com veuillez prendre contact

avec:

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision

02.04.2020

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Matières solides comburantes Catégorie 1

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée Catégorie 1B

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H290

H410

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H271 Peut provoquer un incendie ou une

explosion; comburant puissant. Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau

et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Tenir à l'écart de la chaleur, des Conseils de prudence P210

> surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans le récipient

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision 02.04.2020

d'origine. P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P284 Porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INGESTION: rincer la P301 + P330 + P331 bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Oxydant fort. Le contact avec d'autres matières peut provoquer un feu. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Copper(II) nitrate trihydrate	10031-43-3 01-2119969290-34 221-838-5	Ox. Sol. 1; H271 Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400	100 %	1* M = 10 M = 1

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

Aquatic Chronic 1; H410

1\* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux:

S'éloigner de la zone dangereuse. Le secouriste doit se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

#### Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

#### Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tenir à l'écart des agents réducteurs.

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

En cas d'incendie, le produit entretient la combustion.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Eviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Page 5 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart des matières combustibles. Le produit lui-même ne brûle pas.

#### Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Eviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Précautions pour le stockage en commun:

Tenir à l'écart des agents réducteurs. Ne pas stocker avec des matières combustibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas respirer les poussières.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

La poussière doit être extraite directement à la source d'émission.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel délai de rupture: > 480 min Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision

02.04.2020

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide

Couleur : bleu-vert

Odeur : inodore

Point de fusion : > 114 °C (décomposition) Décomposition

Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Température : Non applicable

d'inflammation

Température d'auto- : n'est pas auto-inflammable

Page 8 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

inflammabilité

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant

dans la catégorie 1.

Limite d'explosivité,

inférieure

: Non applicable

Limite d'explosivité,

supérieure

Non applicable

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : env. 2,05 g/cm3

à 20 °C

Masse volumique

apparente

env. 1.600 kg/m3

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

pH : 3,5 - 4,5

Concentration: 50 g/l

à 20 °C

Hydrosolubilité : 1.300 g/l

à 20 °C

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est hygroscopique.

### 10.2. Stabilité chimique

Page 9 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

Pas de décomposition en utilisation conforme.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Oxydes de cuivre oxydes d'azote (NOx)

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Corrosif(ve) au contact avec des métaux

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des métaux en poudre.

Matières inflammables

En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses.

Risque d'incendie

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz nitreux

composés métalliques toxiques

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale: donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: Catégorie 1B

Classification: Provoque de graves brûlures.

Page 10 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

Méthode: OCDE Ligne directrice 431

Substance d'essai: Cuivre(II) nitrate hydrate

Irritation des yeux:

Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Classification: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation Voies d'exposition: Dermale Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Classification: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Danger par aspiration: donnée non disponible

Autres informations: donnée non disponible

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson: donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques: donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques: donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision

02.04.2020

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 3085

Description des : SOLIDE COMBURANT, CORROSIF, N.S.A.

marchandises

(CUIVRE(II) NITRATE-3-HYDRATE)

Classe : 5.1
Groupe d'emballage : I
Code de classification : OC2
Étiquettes ADR/RID : 5.1 (8)
Dangereux pour : oui

l'environnem ent

**IATA** 

UN Numéro : 3085

Page 12 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3 Date de révision

02.04.2020

Description des : Oxidizing solid, corrosive, n.o.s.

marchandises

(Copper(II) nitrate-3-hydrate)

Classe : 5.1 Groupe d'emballage : I Etiquettes de danger : 5.1 (8)

**IMDG** 

UN Numéro : 3085

Description des : OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S.

marchandises

(COPPER(II) NITRATE-3-HYDRATE)

Classe : 5.1
Groupe d'emballage : I
Etiquettes de danger : 5.1 (8)
No EMS Numéro : F-A, S-Q
Polluant marin : oui

IMDG Code segregation group 1 – ACIDS,, IMDG Code segregation group 7 – Heavy metals and their salts,

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Centre de contrôle de poison

Pays	Num éro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222

Pays	Num éro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

	•
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt: 0361/730730
Allemagne	Fribourg : 0761/19240
Allemagne	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz: 06131/19240
	Munich: 089/19240
Lettonie	+37167042473

	Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI) Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# Copper(II) nitrate trihydrate

61194-500G

Version 1.3

Date de révision 02.04.2020

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

#### Abréviations:

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas concues comme une garantie des caractéristiques.